

Commune de Puissalicon

**DELIBERATION N° 2026-12
Installation du Conseil Municipal**

Convocation du 17/03/2026

Séance du 21/03/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un mars à dix-sept heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Puissalicon proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire sortant conformément aux articles L2121-10 et L2122-8 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Michel FARENC, Maire sortant.

Présents : FARENC Michel – FERRE Gérard – AMEN-LORENTE Marie – SERMET Nicolas – MATHIEU Marjorie – GAU Rose-Marie – DANDLER Corinne – JAUVERT Daniel – ROYER Marie-Jeanne – CHOUIN Florian – DELABARRE Gwendoline – ROQUES Clement – DELAPORTE Celine – HOULES Nicolas – MACHO Anthony

Secrétaire de séance : ROQUES Clement

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal et donne lecture des résultats du scrutin du 15 mars 2026 :

Electeurs inscrits : 1067 Votants : 804 Abstentions : 263 Blancs : 15 Nuls : 8
Suffrages exprimés : 781

- Liste FARENC Michel « Puissalicon ensemble vers demain »
413 voix 52,88 % des suffrages exprimés 12 élus au Conseil Municipal
- Liste LORENTE Gaspard « Unis pour Puissalicon »
225 voix 28,81 % des suffrages exprimés 2 élus au Conseil Municipal
- Liste HOULES Nicolas « Puissalicon un nouvel élan »
143 voix 18,31 % des suffrages exprimés 1 élu au Conseil Municipal

Il procède ensuite à l'appel nominal tel qu'il ressort du Procès-Verbal de l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2026 :

- | | |
|--------------------------|--|
| 1 - FARENC Michel | 13 - LORENTE Gaspard : démission le 17 mars 2026 |
| 2 - AMEN-LORENTE Marie | 14 - DELAPORTE Celine |
| 3 - FERRE Gérard | 15 - HOULES Nicolas |
| 4 - MATHIEU Marjorie | 16 - MACHO Anthony : élu le 17 mars 2026 |
| 5 - SERMET Nicolas | |
| 6 - GAU Rose-Marie | |
| 7 - JAUVERT Daniel | |
| 8 - DELABARRE Gwendoline | |
| 9 - CHOUIN Florian | |
| 10 - DANDLER Corinne | |
| 11 - ROQUES Clement | |
| 12 - ROYER Marie-Jeanne | |

Monsieur le Maire déclare les membres du Conseil municipal installés dans leurs fonctions.

Ainsi délibéré, Pour copie conforme

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Transmission au représentant de l'état le 23/03/2026

Publication sur le site internet de la Commune le 23/03/2026


Clement ROQUES
Secrétaire de séance


Michel FARENC
Maire

